



Dans notre région

PLAN VÉLO BAIE DE SOMME. Une piste cyclable reliera bientôt Mers-les-Bains à Cayeux-sur-Mer

Dans le cadre du renforcement des infrastructures dédiées aux cyclistes, le Syndicat Mixte Baie de Somme lance la construction d'une piste reliant Mers-les-Bains à Cayeux-sur-Mer. Les travaux débuteront en juillet et s'étaleront sur environ six mois.

« Ce plan vélo, on l'attendait depuis 2001, il est là », lance Marcel Le Moigne, maire d'Ault, en guise d'introduction d'une réunion publique, jeudi 3 juin dans l'ancien casino de la commune. Celle-ci était destinée à présenter le tracé de la future voie verte aux habitants.

Lancé il y a 20 ans, le plan vélo Baie de Somme s'intégrait dans le programme de l'Euro-Velo 4, dite vélomaritime, coordonné au niveau européen. Sur le plan régional, il s'agissait aussi de promouvoir un réseau de véloroutes favorisant un tourisme respectueux de l'environnement.

À l'époque, le conseil départemental de la Somme avait transféré sa compétence Aménagement et entretien de l'infrastructure cyclable au Syndicat mixte.

Depuis, la structure intercommunale a doublé le nombre de kilomètres de pistes cyclables sur son territoire et créé neuf circuits de découverte balisés sur route.

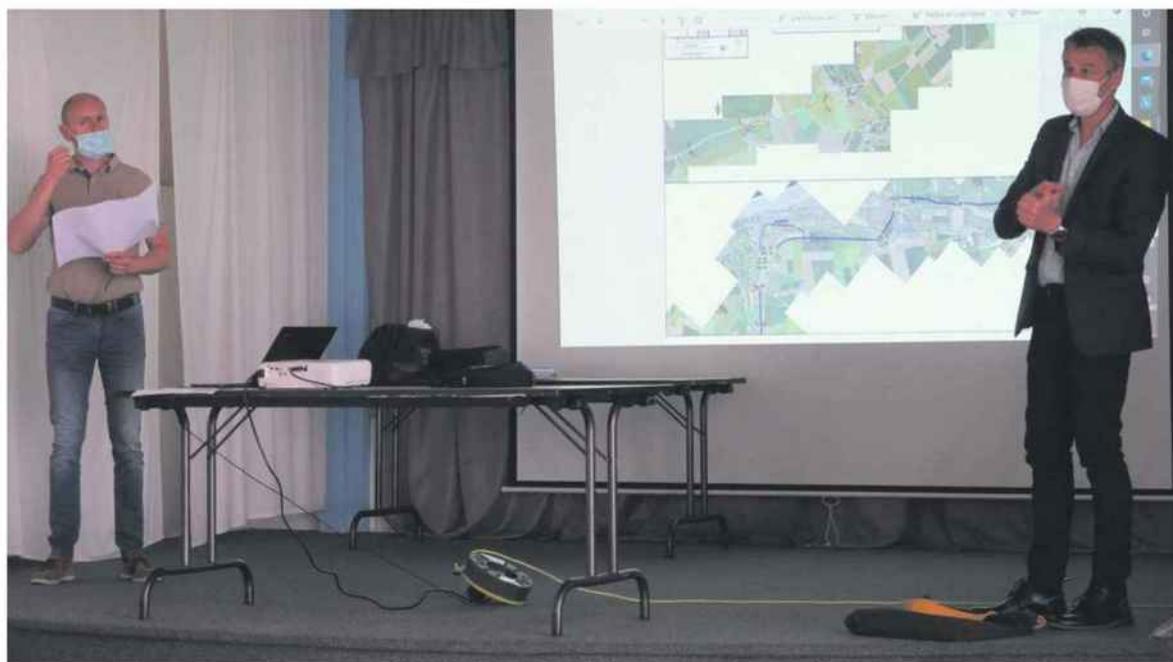
Un budget de 2,2 millions d'euros

Son dernier projet, élaboré par le bureau d'études Etudis Aménagement, va commencer cet été. Il s'agit d'une voie verte reliant Mers-les-Bains à Cayeux-sur-Mer. Elle s'intégrera à un réseau plus étendu permettant de rejoindre Fort-Mahon.

Des pistes de 2,8 m de large sur 18 km, couvertes d'un enrobé dans les zones urbaines, pour un coût de 2,2 millions d'euros.

La nouveauté, c'est le passage par Ault. Jusqu'ici, la vélomaritime contournait la commune littorale en passant par Saint-Quentin-la-Motte, Friaucourt et Woignarue. Cette fois, le tracé offrira aux touristes un détour de 5 km par « la belle endormie ».

D'où la réunion de présenta-



Aurélien Hacquet, conducteur de travaux pour STPA, et Philippe Caplet, membre du bureau d'études, ont présenté le tracé de la future piste cyclable aux Aultois.

tion aux riverains, venus la tête remplie de questions sur le tracé, la sécurisation, ainsi que l'impact sur la circulation dans le bourg. En cause notamment, le croisement de la rue de Dalhausen et de l'impasse Mélina, jugé dangereux du fait de son manque de visibilité.

« Le tracé aurait pu être simplifié »

« C'est vrai que le tracé aurait pu être simplifié en évitant la rue Dalhausen »,

admet Marcel Le Moigne. « Il faudra faire avec, et prévoir des pénétrantes pour arriver dans le bourg en voiture ».

Un atout touristique

L'élu se félicite cependant des retombées économiques que générera ce nouvel équipement : « Pour nous, c'est un atout. La voie va passer près de nos deux campings et certains prestataires vont sûrement louer des vélos et les réparer ».

Mené par STPA, filiale du groupe Lhotellier, le chantier débutera en juillet. Il faudra compter au moins 18 semaines de travaux pour que la piste soit

achevée. « Mais il ne s'agit que de l'intervention pure et dure », note Aurélien Hacquet, conducteur de travaux. « Il faudra aussi compter avec les phases de finitions, de signalisation... Pour les espaces verts, les plantations seront sûrement faites en novembre ».

Il faudra donc patienter un peu avant de s'élancer sur ces nouvelles pistes, mais, comme l'assure Philippe Caplet, représentant du bureau d'études : « Ce sera terminé pour la fin de l'année ».